

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 mars 2019

Alternance à la présidence du Conseil d'administration de l'INRS

M. Pascal Vigier a été élu président du Conseil d'administration de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), le 28 mars 2019.

Monsieur Pascal Vigier, représentant le Mouvement des entreprises de France (MEDEF), succède au poste de président à Monsieur Ronald Schouller, représentant la Confédération générale du travail - Force ouvrière (CGT FO), qui devient vice-président.

L'INRS est un organisme paritaire, fondé en 1947, dont la mission est la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Il est administré par un Conseil d'administration comprenant un collège « Employeurs » de 9 représentants (7 MEDEF, 1 U2P, 1 CPME) et un collège « Salariés » de 9 représentants (3 CGT, 2 CGT FO, 2 CFDT, 1 CFE-CGC et 1 CFTC). Les statuts de l'INRS prévoient pour la présidence de l'Institut, une alternance entre les collèges Employeurs et Salariés tous les deux ans.

Composition du nouveau Bureau au Conseil d'administration de l'INRS :

Président : M. Vigier (MEDEF) ; Vice-Président : M. Schouller (CGT FO)
Secrétaire : M. Salengro (CFE/CGC) ; Secrétaire-adjoint : M. Boguet (U2P)
Trésorier : M. Montéléon (CFTC) ; Trésorier-adjoint : M. Thillaud (CPME)

Autres membres du Bureau :

M. Delaunay (CGT), M. Buronfosse (MEDEF), Mme Lamoureux (CFDT), Mme Leroy (MEDEF).

Sigles des organisations siégeant au Conseil d'administration de l'INRS :

CFDT Confédération française démocratique du travail
CFE/CGC Confédération française de l'encadrement / confédération générale des cadres
CFTC Confédération française des travailleurs chrétiens
CGT Confédération générale du travail
CGT FO Confédération générale du travail – Force ouvrière
CPME Confédération des petites et moyennes entreprises
MEDEF Mouvement des entreprises de France
U2P Union des entreprises de proximité

Contact Presse : Marie-Eva PLANCHARD - 01 40 44 14 40 - marieeva.planchard@inrs.fr

A propos de l'INRS : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 580 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (371 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité Sociale – Accidents du travail / Risques professionnels. Notre métier, rendre le vôtre plus sûr
Et pour suivre l'actualité de l'INRS : www.inrs.fr ; www.twitter.com/INRSfrance